

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 14/08/2026 - 9535 - 2006 B 00884 - 440 268 076 - A.C.F. PARTICIPATIONS

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 15 AVENUE DE GARRIS		64120 ST PALAIS	
Durée de l'exercice précédent* 12		Néant ☐	
Numéro SIRET* 44026807600039			
		Exercice N clos le. 31122025	
		N-1 31122024	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial		AH	
Autres immobilisations incorporelles (1)		AJ	
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		AV	
Participations		CS	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt (IV)		CW	
Primes de remboursement des emprunts (V)		CM	
Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :6...100...000.....)	DA	6 100 000	6 100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	610 000	610 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	8 367 046	8 090 012
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	245 929	277 034
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	15 322 975	15 077 046
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	D1		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	24	27
	Dettes fiscales et sociales	DY	21 648	55 637
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	36 510	26 952
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	58 182	82 615
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	15 381 156	15 159 661
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	58 182	82 615
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		FA	FB	FC	FD	FE	FF
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*						
	Production vendue	FD	FE	FI	FL	FM	FN
		FG	FH	FO	FP	FI	FQ
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FR	FS	FT	FU
	Production stockée*						
	Production immobilisée*						
	Subventions d'exploitation						
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)						
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
	Autres produits (1) (11)						
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						
	Impôts, taxes et versements assimilés*						
	Salaires et traitements*						
	Cotisations sociales (10)						
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo.	- dotations aux amortissements* (14)				
			- dotations aux dépréciations				
			Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
	Autres charges (12)						
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)						
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)					
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						
	Reprises sur dépréciations						
	Différences positives de change						
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie						
	Produits des cessions d'immobilisations financières						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						
	Intérêts et charges assimilées (6)						
	Différences négatives de change						
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées						
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)						
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000550 en Euros.

celle copie

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations				Néant ☐ *	
		Exercice N		Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD		1	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)		HH		10	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI		(9)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	188 306	249 325	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	971 453	1 057 344	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	725 524	780 311	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	245 929	277 034	
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2)	Dont { produits de locations immobilières		HY		
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *		HP		
	{ - Crédit bail immobilier		HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	838 588	812 088
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11	dont cotisations Madelin A10			
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A.C.F. PARTICIPATIONS

SAS au capital de 6 100 000 euros
15 avenue de Garris
64 120 SAINT-PALAIS
RCS 440 268 076

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31 décembre 2025

BAYONNE

Immeuble Igo Aldea
3, Chemin de la Marquette
64100 BAYONNE
Tél : 05 59 52 36 36

UHART-CIZE

Route D'Arneguy
64220 UHART-CIZE
Tél : 05 59 37 24 05

S.A.S. au capital de 100 000 €

R.C.S. Bayonne N° 801 288 564

N° intracom. : FR64 801 288 564

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, inscrite au tableau de l'Ordre
de la région Nouvelle Aquitaine, membre de la compagnie régionale de Grande Aquitaine

acomexpertise.com

A l'assemblée générale de la société A.C.F. PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.F. PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode » de l'annexe qui expose le changement de méthode comptable relatif aux conséquences de l'application du règlement n°2022-06 du 4 novembre 2022 de l'Autorité des Normes Comptables.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note de l'annexe intitulée « Titres immobilisés » expose les modalités d'évaluation des titres de participation. Nous avons procédé à la revue des données et des hypothèses retenues pour l'évaluation des titres de participation. Nos travaux ont consisté à apprécier les données, les hypothèses et le caractère raisonnable sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous nous sommes également assuré que la note de l'annexe donne une information appropriée.

La note de l'annexe intitulée « Evaluation des valeurs mobilières de placements » expose les modalités d'évaluation des valeurs mobilières de placements. Nous avons procédé à la revue des données et des hypothèses retenues pour l'évaluation des valeurs mobilières de placements. Nos travaux ont consisté à apprécier les données, les hypothèses et le caractère raisonnable sur lesquelles se fondent ces estimations. Nous nous sommes également assuré que la note de l'annexe donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies

significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

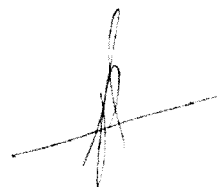
Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Bayonne, le 15 juin 2026

Le commissaire aux comptes
CAP AVENIR CONSEIL, représenté par
Pierre ARANGOITS



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Frais d'établissement (II)						
	Immobilisations incorporelles :						
	Frais de développement						
	Conces., brevets, licences, marques, procédés, solutions infor., droits et valeurs similaires						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles :						
	Terrains						
ACTIF IMMOBILISÉ	Constructions						
	Install. techniques, matériel et outillage indus.						
	Autres immobilisations corporelles	4 914	4 914				
	En cours, avances et acomptes						
	Immobilisations financières (1) :						
	Participations	4 441 446		4 441 446	4 441 480	34	0.00
	Créances rattachées à des participations						
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
	Autres titres immobilisés	50 000	50 000				
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total de l'actif immobilisé (III)	4 496 360	54 914	4 441 446	4 441 480	34	0.00
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en-cours :						
	Matières premières et autres approvision.						
	En-cours de production						
	Produits finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (2) :						
	Créances Clients et Comptes rattachés						
	Autres créances	1 866 006		1 866 006	1 595 091	270 915	16.98
	Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement :						
	Actions propres						
	Autres titres	8 357 908	99 666	8 258 242	8 319 717	61 474	0.74
	Instruments fi. à terme et jetons détenus						
	Disponibilités	815 462		815 462	803 373	12 089	1.50
	Total de l'actif circulant (IV)	11 039 376	99 666	10 939 710	10 718 181	221 529	2.07
	Frais d'émission des emprunts (V)						
	Primes de remboursement des emprunts (VI)						
	Écarts de conversion et diff. d'évaluation (VII)						
TOTAL GENERAL	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI+VII)	15 535 736	154 580	15 381 156	15 159 661	221 495	1.46

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à moins d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12		Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 6 100 000)	6 100 000		6 100 000			
	Primes d'émission, de fusion, d'apport						
	Ecarts de réévaluation						
	Ecarts d'équivalence						
	Réserves						
	Réserve légale	610 000		610 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées	8 367 046		8 090 012		277 034	3.42
	Autres réserves						
	Report à nouveau						
AUTRES FONDS PROPRES	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	245 929		277 034		31 105	11.23
	Subventions d'investissement						
	Provisions réglementées						
	Total des capitaux propres (I)	15 322 975		15 077 046		245 929	1.63
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs						
	Avances conditionnées						
DETTES (I)	Total autres fonds propres (I bis)						
DETTES (II)	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
DETTES (III)	Total des provisions (II)						
DETTES (IV)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
DETTES (V)	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit						
DETTES (VI)	Emprunts et dettes financières diverses						
	Instruments financiers à terme						
DETTES (VII)	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
DETTES (VIII)	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24		27		3	9.44
	Dettes fiscales et sociales	21 648		55 637		33 989	61.09
DETTES (IX)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	36 510		26 952		9 558	35.46
DETTES (X)	Produits constatés d'avance						
	Total des dettes (III)	58 182		82 615		24 434	29.58
DETTES (XI)	Ecarts de conversion passif (IV)						
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I+Ibis+II+III+IV)		15 381 156		15 159 661		221 495	1.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

58 182

82 615

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services						
Montant net du chiffre d'affaires						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions						
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles						
Autres produits						
Total des Produits d'exploitation (I)						
Charges d'exploitation						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes (1)			231 443	174 096	57 348	32.94
Impôts, taxes et versements assimilés			13 135	34 001	20 865	61.37
Salaires			108 415	85 636	22 779	26.60
Cotisations sociales			43 851	33 294	10 558	31.71
Dotations aux amortissements et aux dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements						
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées						
Autres charges			216	156	60	38.66
Total des Charges d'exploitation (II)			397 062	327 182	69 879	21.36
1 RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			397 062	327 182	69 879	21.36
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2025	12	31/12/2024	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation (2)	838 588		812 088		26 500	3.26
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)						
Autres intérêts et produits assimilés (2)	23 034		35 923		12 889	35.88
Reprises sur dépréciations et provisions						
Différences positives de change			10 791		10 791	100.00
Produits des cessions d'immobilisations financières	34				34	
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	109 797		198 542		88 745	44.70
Total des produits financiers (V)	971 453		1 057 343		85 891	8.12
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	99 666				99 666	
Intérêts et charges assimilées (3)			49		49	100.00
Différences négatives de change	933		2 372		1 438	60.65
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	34				34	
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie	39 523		201 372		161 849	80.37
Total des charges financières (VI)	140 156		203 793		63 637	31.23
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	831 296		853 550		22 254	2.61
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	434 235		526 368		92 133	17.50
Produits exceptionnels (VII)			1		1	100.00
Charges exceptionnelles (VIII)			10		10	100.00
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)			9		9	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	188 306		249 325		61 019	24.47
Total des produits (I+III+V+VII)	971 453		1 057 344		85 892	8.12
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	725 524		780 311		54 787	7.02
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	245 929		277 034		31 105	11.23

(2) Dont produits concernant les entreprises liées
(3) Dont intérêts concernant les entreprises liées

838 588 812 088

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 15 381 156.49 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 245 928.82 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2022-06 et à jour sde règlements ultérieurs relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Pour les exercices ouverts à compter du 1er Janvier 2025, le nouveau Plan Comptable (Règlement ANC n°2022-06) est applicable. Les comptes annuels au 31 décembre 2025 ont donc été établis conformément à ce nouveau référentiel. Ce changement de méthode obligatoire n'a pas eu d'impact sur le résultat ni sur la situation nette de la société.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Titres	1 000.0000	6 100			6 100

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	563 801
Total	563 801

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	14 765
Total	14 765

Charges et produits constatés d'avance

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant *

CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
								1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		3	
INCORP.	TOTAL I						CZ		D8		D9		
	TOTAL II							KD				KE	
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2	KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3	KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 914	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	4 914	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U	4 441 480	8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P	50 000	1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	4 491 480	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	4 496 394	ØH		ØJ			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
		à poste		1		2		4			
INCORP.	TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	4 914	MU	4 914	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	4 914	NI	4 914	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations		1Ø		ØX	34	ØY	4 441 446	ØZ	4 441 446	
	Autres titres immobilisés		11		2B		2C	50 000	2D	50 000	
	Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G		
	TOTAL IV		13		NJ	34	NK	4 491 446	2H	4 491 446	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		14		ØK	34	ØL	4 496 360	ØM	4 496 360		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 914	QM		QN		QO	4 914
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	4 914	QV		QW		QX	4 914
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	4 914	QP		QQ		QR	4 914

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales.agenc. et am.des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales.agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers		W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations		NL							NM						
TOTAL III															
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW				Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : SAS ACF Participations

Néant ☐ *

CADRE A				ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	67 018	67 018					
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	1 235 128	1 235 128					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	563 860	563 860					
	Charges constatées d'avance			VS							
	TOTAUX			VT	1 866 006	VU	1 866 006	VV			
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice		VD							
				VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus de 1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24	24							
Personnel et comptes rattachés		8C	7 708	7 708							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	10 221	10 221							
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW								
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	3 718	3 718						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	36 510	36 510							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	58 182	VZ	58 182						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACF Participations
Société par actions simplifiée
au capital de 6 100 000 euros
Siège social : 15 Avenue de Garris, 64120 ST PALAIS
440 268 076 RCS BAYONNE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2026**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 245 928,82 euros de la manière suivante :

La totalité du résultat de l'exercice, soit 245 928,82 euros, est affectée au compte Autres Réserves.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2026
Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Jean-Jacques LOUSTAUDAUDINE

